

## FICHE DE PRISE DE DÉCISION

<b>Fiche de prise de décision : ENV-2017-003</b>
<b>Direction de l'environnement</b>
<b>Service de la mise en valeur des écosystèmes</b>
<b>Objet : Affectation de la réserve financière des cours d'eau</b>
<b>Date : 16 janvier 2017</b>

### ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Le Règlement RV-2006-05-38 concernant la création d'une réserve financière pour les dépenses relatives aux cours d'eau est entré en vigueur le 22 novembre 2006. L'objet du règlement permet l'utilisation de ladite réserve financière pour la réalisation de tout programme, étude ou plan pour des travaux relatifs aux cours d'eau, incluant des travaux d'aménagement et d'entretien, l'enlèvement des obstructions qui empêchent ou gênent l'écoulement normal des eaux, la réalisation de travaux d'entretien et d'aménagement et l'embauche du personnel nécessaire aux fins précédemment énoncées, de même qu'à l'octroi de tout autre contrat requis.

En ce début d'année, nous avons près d'une dizaine de projets/travaux à réaliser sur différents cours d'eau afin d'améliorer ou de rétablir l'écoulement normal des eaux et d'assurer la sécurité des biens et des personnes. La liste des travaux prévus en 2017 est en annexe. Dans celle-ci, nous avons ajouté un montant de 50 000 \$ destiné à des urgences, tel le retrait d'obstructions, qui pourraient s'avérer nécessaires en cours d'année.

Présentement, une somme de 450 000 \$ est disponible dans la réserve financière des cours d'eau. Un montant de 287 000 \$ devra être affecté aux postes budgétaires prévus afin de mettre en branle les dossiers prioritaires en ce début d'année.

### ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

Tout retard ou négligence à traiter les dossiers peut porter préjudices à un demandeur et, dans certains dossiers mettre la Ville en cause.

### ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

#### FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019)

Coûts/revenus	Impacts	2017	2018	2019
---------------	---------	------	------	------

287 000 \$, taxes nettes incluses

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires  Oui  Non

#### **Commentaires**

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
  - Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
  - Règlement « Omnibus » RV-\_\_\_\_\_, résolution CE-\_\_\_\_\_
  - Autre (spécifier) : \_\_\_\_\_, résolution CV-\_\_\_\_\_

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

**Affectation de la réserve financière des cours d'eau**

Tel que requis par le règlement RV-2006-05-38, une affectation peut être faite en précisant le montant transféré dans chaque poste budgétaire.

02-460-80-311	3 500 \$	déplacements et frais de représentation
02-460-80-151	20 600 \$	salaire régulier employés temporaires
02-460-80-289	5 000 \$	cotisation employeurs
02-460-80-411	75 400 \$	honoraires professionnels
02-460-80-521	180 000 \$	travaux externes
02-460-80-649	<u>2 500 \$</u>	pièces et accessoires
Total :	287 000 \$	(taxes nettes incluses)

**Commentaires**

La réserve financière pour les cours d'eau a présentement les disponibilités pour le montant de cette dépense.

	2017	2018	2019
Numéro du projet PTI : <u>sans objet</u> Montants	_____	_____	_____

Compensation :  ou N/A

Projet subventionné :  Oui  Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : \_\_\_\_\_

Signature du responsable  
d'activité budgétaire \_\_\_\_\_ Date :     /     /

**ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)**

Les sommes doivent être disponibles dès que possible pour pouvoir octroyer des mandats de plans et devis pour des travaux à être réalisés dès le printemps 2017.

**PERSONNES CONSULTÉES**

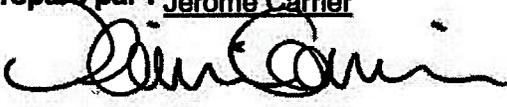
Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence
René Vachon, Conseiller en finances	24 janvier 2017	Validation volet financement

**RECOMMANDATION (énoncé)**

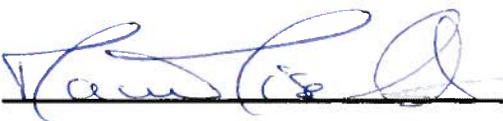
Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 287 000 \$ provenant de la réserve financière pour les dépenses relatives aux cours d'eau aux postes de dépenses et en fonction des montants indiqués à la fiche de prise de décision ENV-2017-003 et ce, pour financer les dépenses relatives aux travaux à effectuer sur les cours d'eau mentionnés au règlement RV-2006-05-38 créant cette réserve.

Liste des pièces jointes : Annexe 1 : Travaux et études relatives aux cours d'eau prévus en 2017

Annexe 2 : Demande d'amendements budgétaires -- Crédits additionnels

Préparé par : <u>Jérôme Carrier</u>		Titre d'emploi : <u>technicien en environnement</u>	
			
Recommandé par :			
Christian Guay  Chef de service			
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi
Commentaires :			
Signature de la Direction : 		Date : 20/01/2017	

<b>COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE</b>

Signature de la Direction générale :  Date : 2017/02/02

Travaux et études relatives aux cours d'eau prévus en 2017

ANNEXE 1  
ENV-2017-003

Dossier	Cours d'eau	Nature du projet	Coût approximatif	Impact potentiel
Travaux de stabilisation conduite pluviale du 534 rue Forestière	Rivière des Couture	Réfection émissaire pluvial et stabilisation des terrains adjacents	50 000 \$	Domages à la propriété privée
Correction ruisseau Rouge (prolongement St-Omer)	Ruisseau Rouge	Déplacement du ruisseau pour permettre le prolongement de Wilfrid-Carrier. Relevés, plans et devis	50 000 \$	Perte de terrains constructibles
Correction ruisseau Rouge (prolongement St-Omer)	Ruisseau Rouge	Déplacement du ruisseau pour permettre le prolongement de Wilfrid-Carrier. Travaux phase 1 automne 2017	40 000 \$	idem
Entretien ruisseau Simoneau (Breakyville)	Ruisseau Simoneau	Travaux d'entretien (retrait des sédiments accumulés)	5 000 \$	Pertes agricoles, pollution diffuse
Entretien des branches 7 et 11 de la rivière Pénin	Rivière Pénin	Travaux d'entretien (retrait des sédiments accumulés)	5 000 \$	Pertes agricoles, pollution diffuse
Projet d'amélioration de la biodiversité de la rivière des Couture	Rivière des Couture	Projet conjoint Ville-MAPAQ-CBE afin de végétaliser les rives de la rivière des Couture	20 000 \$	N/A
Correction ruisseau Lecours (Parc de la Martinière)	Ruisseau Lecours	Travaux visant à recentrer l'écoulement	15 000 \$	Domages aux propriétés et aux infrastructures du Parc
Distribution d'arbres aux riverains	Tous	Distribution d'arbres de reboisement pour les rives	1 000 \$	N/A
Salaires, frais déplacements stagiaires aux cours d'eau	N/A	Effectuent le suivi des obstructions et la prise d'échantillons	26 000 \$	Obligation légale art. 105 LCM
		Retrait d'obstructions - Urgences 2017 - Prévisions (art. 105 LCM)	50 000 \$	Sécurité biens et personnes
		Nettoyage, élagage 2017 - prévisions	25 000 \$	Sécurité biens et personnes
		<b>Total</b>	<b>287 000 \$</b>	

